

- **SUJET 1 :**

Les lois sont-elles une menace pour la liberté des individus ?

I. **ANALYSE ET COMPREHENSION DU SUJET**

- L'instauration des lois / du droit positif est-elle synonyme de perte de liberté ?
- Le droit est-il liberticide ?

II. **PROBLEMATISATION**

- *Problème* : Valeur du droit et finalité du droit.
- *Problématique* : L'instauration des lois ou l'institution du droit n'assure-t-elle pas plus de libertés aux citoyens ?

III. **PLAN POSSIBLE**

A-/ THESE : Lois / Droit comme privation de liberté.

- Liberté comme laisser faire s'oppose à l'instauration du permis et du défendu, à l'égoïsme de l'Homme.
- L'institution des lois menace la liberté des individus
  - Limite les désirs, pulsions et possibilités de l'Homme.
  - Le droit naturel, synonyme de force est annihilé.
  - Le droit comme volonté des plus forts et donc partial.

Cf: Marx, Engels, Calliclès ...

B-/ ANTITHESE : Lois / Droit comme facteur d'humanisation.

- En l'absence du permis et du défendu, l'Homme est un loup pour son semblable.
  - Satisfaction des pulsions comme source de guerre permanente.
- Cf. Hobbes, Rousseau.

C-/ SYNTHESE : Instauration des lois comme affirmation de la liberté des Hommes, comme humanisation.

L'instauration du droit positif sort l'homme de l'état de nature pour l'humaniser, le socialiser. En effet, en connaissant le permis et le défendu, on sort du règne du plus fort, du laisser faire pour intégrer le vivre ensemble. Le droit est régulateur de l'harmonie sociale.

Cf. Rousseau, Hobbes, GROTIUS ...

- **SUJET 2 :**

Pascal affirme : << *Penser fait la grandeur de l'Homme* >>. Etes-vous de cet avis ?

## **I – ANALYSE ET COMPREHENSION DU SUJET**

Pour Pascal, l'Homme est un être fondamentalement conscient.

## **II – PROBLEMATISATION**

- *Problème* : Modalité du Moi / Sujet.
- *Problématique* : Le sujet est-il de part en part conscient ? N'y a-t-il pas de faits qui échappent à la raison, à la conscience claire ?

## **III – PLAN POSSIBLE**

- A-/ THESE : Explication de la thèse de Pascal qui fait de la raison, de la conscience, la seule modalité du Moi.

- Définition de la conscience.
- Homme comme sujet c'est-à-dire un être capable de répondre de ses actes.  
Cf. Les rationalistes .

B-/ ANTITHESE : Les limites de la conscience.

- Caractère illusoire de la clairvoyance du sujet, de la conscience
- Conscience comme source d'illusions.
- Existence de l'inconscient.  
Cf. Leibniz, SPINOZA, Freud.

C-/ SYNTHÈSE : Le Moi : Conscient et Inconscient.

Bien que défini par la raison, il faut reconnaître qu'il y a des faits qui échappent à la lucidité du sujet. Et pour mieux connaître le sujet, il faut admettre l'existence de l'inconscient.

Cf. Freud